

Le général Jean-Henry de Bedaulx

On s'envole du nid.

Nous avons mentionné une fois, au passage, Jean-Henry de Bedaulx, dont la famille vivait en ville, à Cormondrèche, au manoir, ou dans son domaine rural de la Rochette, sis entre Malvilliers et la Jonchère.

Second fils d'Isaac de Bedaulx et d'Isabelle Brun, il était né en 1713. Il grandit avec un frère, Josué, qui deviendra enfant terrible, un autre frère, Isaac, plus tard allié Chambrier-Travanet, et deux sœurs, Judith, célibataire endurcie, et Salomé, alliée Du Pasquier.

Il s'affranchit vite de la tutelle paternelle. Comme on l'a préparé au métier des armes, à seize ans déjà, il s'envole pour ne plus revenir que passer ses congés et respirer à pleins poumons, loin de la soldatesque, notre frais joran par de beaux soirs d'été.

A son départ, c'est un gaillard musclé et trapu. De francs yeux bruns, une bouche bien dessinée et un nez busqué indiquent déjà la volonté.

Il est loisible, au vu de ses papiers personnels et du journal manuscrit tenu par sa mère, conservés au Bied, de le suivre dans sa carrière.

C'est en 1729 qu'il part pour l'Ecluse, en Flandres, petite place sur la mer du Nord, célèbre par une bataille navale gagnée jadis par la flotte anglaise contre les bateaux de France.

Bedaulx s'engage d'abord dans la compagnie des gardes-suisse de M. Convert, fils, un Neuchâtelois comme lui. Mais en 1734, il part pour Coni, dans le Piémont. Coni était petite ville assise au pied d'une colline triangulaire, au sud de Turin et dominant le confluent du Gesso et de la Stura, rivières du bassin du Pô.

Bedaulx y a pris du service comme capitaine-lieutenant dans la compagnie de son beau-frère Du Pasquier, au service de Sardaigne. Avec son frère, Isaac, il participe, en 1741, aux combats que se livrent le roi de Sardaigne et les Français aux alentours de cette place forte, dans campagnes et pâturages piqués de mûriers.

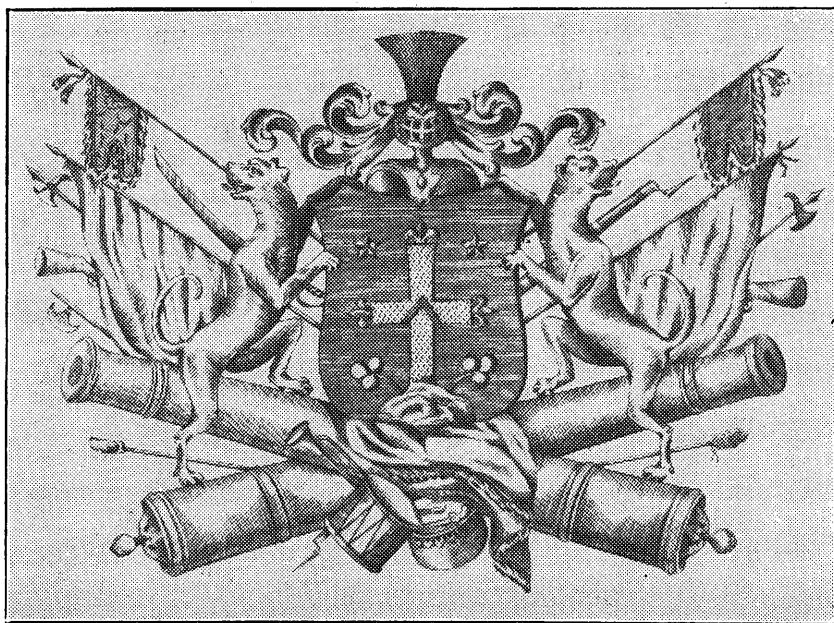
Par monts et vaux.

Puis, Bedaulx reprend du service en Hollande, compagnie Samuel Dantin. A la mort de Dantin, en 1746, Bedaulx prend le commandement de son unité. Son frère Isaac, plus tard inspecteur de l'infanterie suisse des Pays-Bas, et qui sera pensionné par le prince d'Orange, lui succède à la tête de cette compagnie.

Quand s'ouvrent les campagnes de la succession d'Autriche, provoquées par la mort de Charles VI avec qui s'éteint la ligne masculine de la maison des

Habsbourg-Autriche, Jean-Henry Bedaulx est nommé lieutenant-colonel au nouveau régiment Chambrier au service de Hollande. Colonel en 1750, il passe, peu après, commandant du régiment Thierry.

Il va guerroyant par monts et vaux et prend part aux principaux épisodes de la guerre de sept ans, soit de 1756 à 1763, cette fameuse lutte qui met aux prises



En-tête du papier officiel du régiment de Jean-Henry de Bedaulx, en 1789.

Autriche, France, Espagne, Russie et Saxe contre Frédéric le Grand et l'Angleterre.

On le retrouve, en 1773, commandant de Lillo, au nord-ouest d'Anvers, cette curieuse place dont les abords pouvaient être inondés à grande distance. Il y est responsable aussi du fort Frédéric-Hendrik, sur les méandres argentés de l'Escaut, et conserve cette mission jusqu'à ce que les Etats-généraux cèdent ces fortifications, par son intermédiaire, aux commissaires autrichiens selon la paix de Fontainebleau de novembre 1785.

Jean-Henry de Bedaulx est, en 1789, à la tête du régiment des gardes-suissees portant son nom. A titre de curiosité, nous reproduisons ici ses armes entourées des attributs militaires figurant sur le papier officiel de son unité.

En 1790, muni du brevet de général, il assume le commandement de la forteresse de Gertruydenberg. Gertruydenberg, sur les bords d'une ancienne Meuse, dans les basses terres du Brabant, était, avec Oosterhout et Rosendaal, lieux émergeant à peine de la verdure et des jardins fleuris qui les encerclaient. C'était un fort à 14 kilomètres au nord-est de Bréda, sur la rive méridionale du Biesbosch. Quatre-vingts ans auparavant, il s'y était tenu une célèbre conférence entre Louis XIV et les Etats-généraux.

La place, pendant que ses destinées sont confiées à ce général neuchâtelois, est précisément prise et reprise par les Français au cours de la Révolution.



Portrait à l'huile du général Jean-Henry de Bedaulx.
(1713-1802)

(Propriété de M. Henry de Bosset, le Bied.)

Finalement, le pays au service duquel Bedaulx a consacré sa brillante carrière lui témoigne sa reconnaissance et le met à l'abri des soucis de l'âge en lui servant une pension.

Son testament.

Demeuré célibataire, Bedaulx, solide comme un chêne, ne meurt que dans sa quatre-vingt-dixième année, en 1802, à Gertruydenberg où on l'ensevelit le mercredi 11 août.

Quatre ans auparavant, il rédige son testament pendant, y spécifie-t-il, que son tremblement de main le lui permet encore.

Il institue comme héritier universel son neveu, François de Bedaulx, dont il dit approuver le mariage et être susceptible d'avoir une descendance. Il se

trompait. Son neveu et son épouse, Caroline de Luze, qui depuis leur union en 1796 habitaient Cormondrèche, ne devaient avoir plus tard aucune postérité.

Peu importe. Voyons par curiosité quelques-unes de ses volontés. Elles permettent de pénétrer dans le ménage du vieux général.

Après avoir stipulé une rente viagère en faveur de son frère Josué, terrible dépensier, il donne 2000 florins à Frédéric Du Pasquier, son exécuteur testamentaire, et accompagne ce don d'argenterie travaillée à Oosterhout, d'une canne à pomme d'or et d'une épée des Indes. Sa petite nièce, Sophie-Henriette et son neveu François Du Pasquier touchent de jolis legs.

Le général ajoute dans un codicille : « Je donne et lègue à Antoinette Gottreux, ma ménagère, en reconnaissance de ses longs et fidèles services depuis 44 ans, notamment durant la guerre et deux sièges et bombardement qu'elle a courageusement soutenus et conservé et sauvé mes meubles et effets du pillage à craindre, et par son attachement pour moi et les miens, je lui donne la somme de 1500 florins d'Hollande qui luy seront payés en comptant outre les gages de deux cents florins qui lui reviendront pour l'année de mon décès. » Il ajoute à ce legs un lit avec accessoires « qu'elle a été accoutumée de se servir avec discrétion ».

Il ne faut oublier personne.

« Je lègue à mon valet, Jean-Pierre Renaud, 250 florins d'Hollande en reconnaissance et service durant six années et lui sera payé l'année de mon décès son salaire en entier de huitante cinq florins y compris son habillement. Je lui donne aussi toute ma dépouille de vieux habits, vestes et culottes à discrétion.

» Quant aux servantes, elles seront traitées selon l'usage de ce pays après que leur salaire du quart d'année à échoir leur aura été payé à la volonté de mon neveu exécuteur.

» Je lègue aux pauvres de Gertruydenberg, cinquante florins d'Hollande.

» Et n'ayant rien stipulé dans mon testament pour Neuchâtel, je lègue, ici, aux pauvres de ma ville natale, cent florins d'Hollande et cinquante à ceux de Cormondrèche. »

Cet aperçu donne une idée de la façon dont les choses se passaient autrefois.

L'investiture de la succession qui comprenait des biens indivis à Cormondrèche et dans la région, eut lieu devant le maire de la Côte en présence de David Paris, David Bonhôte, Antoine Paris, Jean-Henri Vaucher, Samuel Py, Jean-Henri, David et Auguste L'Hardy, Daniel Roulet, David et Jean-Henri Bourquin, tous jurés de la Côte.

Le major de Vallière ignore ce général neuchâtelois. May, dans son *Histoire militaire des Suisses*, le cite comme « général-major ».

Les archives Bedaulx, au Bied, contiennent trente-trois documents le concernant. A côté de formules de pétitions, de tabelles de garnisons, de passeports, de certificats, d'états de service, d'extraits de registres, de règlements et de rapports de garde, figure une collection de titres rédigés en hollandais et munis d'énormes sceaux de cire rouge, reliques pittoresques d'un homme presque inconnu des Neuchâtelois et qui méritait mention.

[11 octobre 1934.]